

's Blättele, la lettre d'information de l'ASMA, Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

[Voir la version en ligne](#)



's Blättele | Mai 2025

Au sommaire

- Prochain Stammtisch du Bas-Rhin à Vendenheim
- Zutzendorf : une affaire regrettable au pays de Hanau
- Crainte des ABF : mythe ou réalité ?
- Tour des fermes à Breuschwickersheim
- Tour des fermes à Quatzenheim : *Kehr um's Dorf én Zwätzne*
- Journée annuelle de l'ASMA le dimanche 15 juin
- Annuaire des professionnels
- Ateliers auto-rénovation de la CeA
- Partenaires



Prochain Stammtisch du Bas-Rhin

Le prochain Stammtisch du Bas-Rhin sera délocalisé et aura lieu

samedi 7 juin de 10 h à 12 h

au Diapason-Pôle Culture de Vendenheim

Information et inscription obligatoire

avant le mardi 3 juin à 12 h 00

N'hésitez pas à transmettre l'information autour de vous !

UNE AFFAIRE REGRETTABLE AU PAYS DE HANAU

Zutzendorf : démolition des granges !

Le massacre patrimonial se poursuit à Zutzendorf, ce village tranquille du Pays de Hanau, jusque-là préservé de la frénésie immobilière. C'est notre bâti ancien, précisément celui que l'ASMA cherche à sauvegarder depuis 50 ans, qui en est, une fois de plus, la première victime !

Nous avons déjà abordé dans nos colonnes cette malheureuse affaire de Zutzendorf.

À la mi-juillet 2024, nous avons fait stopper la démolition des granges du corps de ferme situé en plein cœur du village, au n°2, route de Pfaffenhoffen, ce que le permis accordé n'autorisait en aucun cas.

Mais le 27 janvier 2025, le maire-délégué de Zutzendorf a signé un permis modificatif pour régulariser ce qui était interdit dans le permis initial, à savoir la démolition des deux granges, alors que l'ABF du secteur avait analysé le projet comme suit : *"Ces travaux sont incompatibles avec le caractère traditionnel et authentique des bâtiments existants. Les conséquences paysagères des travaux seraient très préjudiciables à la cohérence et à l'authenticité du patrimoine bâti de la commune, considérant surtout l'état de conservation remarquable de celui-ci."*

Mais à présent, le mal est fait !





Photos OZ'Cour

**La démolition totale a démarré le 24 avril.
Est-ce comme cela que notre identité est
préservée à Obermodern/Zutzendorf ?**



L'association locale OZ'Cour d'Obermodern-Zutzendorf a dénoncé, une fois de plus, ce massacre patrimonial et a distribué ce tract dans la commune.

ÉCLAIRAGE

La crainte de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) : mythe ou réalité ?

Plaidoyer pour une meilleure compréhension

par Pierre SCHULTZ, Architecte HMONP

Toutes les photos et illustrations : Atelier Pierre SCHULTZ



Dans le cadre d'un projet de rénovation, nombreux sont les maîtres d'ouvrage à redouter l'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Cette peur, pourtant largement excessive, repose sur une confusion et une méconnaissance du rôle des différentes personnes qui interviennent sur le patrimoine bâti. Il est grand temps de clarifier ces responsabilités respectives et de comprendre comment un ABF peut devenir un allié précieux dans la réussite d'un projet.

Tout d'abord, précisons les termes. L'architecte est un professionnel diplômé d'État, dont la mission principale est la conception architecturale, qu'il exerce en agence ou en libéral. L'architecte du patrimoine, quant à lui, a suivi une spécialisation de deux ans à l'École de Chaillot à Paris, ce qui lui permet d'intervenir sur les bâtiments anciens, notamment les monuments historiques, avec une connaissance approfondie des matériaux, de l'histoire de l'architecture et des techniques traditionnelles. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF), souvent confondu avec l'architecte du patrimoine, est en réalité un fonctionnaire de l'État, appartenant au corps des Architectes et Urbanistes de l'État (AUE). Il peut être architecte du patrimoine, mais ce n'est pas systématique. Sa mission est de veiller à la qualité architecturale et patrimoniale des projets en secteur protégé, au sein des services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Les ABF sont des professionnels au service de l'intérêt général, essentiels pour garantir la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine architectural. Ce rôle est d'autant plus crucial ici en Alsace, région riche en patrimoine où l'architecture traditionnelle à pans de bois et les paysages naturels requièrent une attention particulière. Ces experts mettent leur savoir-faire au service de la préservation de l'environnement et des paysages tout en intégrant les enjeux urbains et environnementaux contemporains. La France, et plus spécifiquement notre région et son patrimoine particulier, ont plus que jamais besoin de ces spécialistes pour accompagner la transition écologique tout en préservant son identité historique.

La transition écologique est un enjeu majeur qui est aujourd'hui pleinement intégré par les ABF. Si ce sujet est encore relativement récent, il conduit à un perfectionnement constant des approches et des doctrines des ABF, qui tiennent compte des évolutions nécessaires tout en respectant l'histoire et les caractéristiques des bâtiments anciens. Il est essentiel de souligner que certaines familles de patrimoine, comme la maison à « colombages » en Alsace, ne nécessitent pas une évolution drastique, mais un respect et une adaptation réfléchis aux exigences contemporaines.

Malgré des parcours de formation parfois similaires, les métiers de l'ABF et de l'architecte du patrimoine ne recouvrent pas les mêmes fonctions. L'ABF n'est pas un architecte de maîtrise d'œuvre, mais un garant de l'intérêt général, chargé de protéger les paysages urbains, les monuments et les ensembles bâtis remarquables. Pourtant, dans l'imaginaire collectif, l'ABF est souvent perçu comme un obstacle, un censeur, voire un empêchement de construire en rond. Ce malentendu découle en grande partie d'un déficit de communication et d'une absence de dialogue en amont. En réalité, le rôle de l'ABF est souvent décisif dans la qualité et la réussite d'un projet.



Prenons un exemple concret. Je suis Pierre SCHULTZ, architecte en formation à l'École de Chaillot, et je travaille actuellement sur un projet situé à Fegersheim. Il s'agit d'une maison à pans de bois de la seconde moitié du 19^e siècle accompagnée d'une grange fortement dégradée, présentant d'importants problèmes structurels. Le projet se situe en secteur protégé identifié par le PLU « ensemble d'intérêt urbain et paysager », ce qui implique une attention particulière à son intégration dans le paysage urbain et patrimonial.

Dès le début de la réflexion, un dialogue a été engagé avec l'ABF. Une première esquisse, que je considérais comme juste et équilibrée, proposait la disparition de la grange, ou possiblement une démolition-reconstruction dans un langage plus contemporain. L'ABF, en analysant le contexte, a exprimé le souhait de conserver cette grange, considérant sa valeur dans la composition du tissu urbain environnant, malgré sa dégradation avancée. Ce premier retour, que certains auraient pu interpréter comme restrictif, s'est révélé au contraire être le point de départ d'un véritable échange constructif.

Lors de nos échanges, l'ABF a su entendre nos arguments, en tenant compte des contraintes techniques liées à l'état structurel de la grange. En retour, il a exposé ses propres arguments, fondés sur une analyse fine du contexte et une volonté de préserver l'harmonie urbaine – des arguments pertinents qui ont nourri notre réflexion.

Le projet a ainsi évolué : il prévoit désormais la création de deux à trois logements, tout en respectant les contraintes réglementaires, notamment en matière de stationnement. Bien que la grange ne soit finalement pas conservée (à la fois en raison de son état et du souhait des maîtres d'ouvrage), le dialogue engagé va permettre de valoriser la maison à pans de bois existante, d'adapter le projet aux attentes du maître d'ouvrage et, surtout, d'éviter un refus catégorique.





De gauche à droite : l'existant, la proposition, la demande initiale de l'ABF, le projet définitif

L'ABF n'a pas eu l'occasion de se déplacer sur site (ce que je regrette), mais les échanges, croquis et argumentaires que j'ai pu lui transmettre ont permis de construire une solution partagée. Finalement, la grange qui posait problème va disparaître, mais dans un cadre négocié, respectueux du contexte, et fruit d'un échange sincère.

Cet exemple montre bien que, loin d'être un frein, l'ABF peut être un partenaire exigeant, qui enrichit la réflexion architecturale. À l'instar d'un médecin qui adresse son patient à un spécialiste, l'architecte, en particulier lorsqu'il intervient dans des contextes sensibles, doit savoir s'entourer et dialoguer avec des experts, notamment les ABF. Il est essentiel d'établir ce dialogue en amont, avant que les décisions ne soient figées. Ce travail préparatoire permet de réduire les malentendus, d'éviter les retours en arrière et, souvent, de raccourcir les délais d'instruction.

Une réforme récente va d'ailleurs dans ce sens. Le 19 mars 2025, le Sénat a adopté à l'unanimité une réforme ambitieuse visant à moderniser le rôle des ABF. Cette réforme reconnaît la réhabilitation comme un enjeu d'intérêt public, affirme la nécessité de renforcer les liens entre ABF, élus et citoyens, et améliore la lisibilité des avis rendus, grâce à leur publication sur un registre national numérique accessible au public. Cette transparence permettra à chacun de mieux comprendre les décisions prises, et aux maîtres d'ouvrage d'anticiper les attentes patrimoniales. Cette avancée législative marque un pas important, mais elle ne dissipe pas toutes les inquiétudes.

Toutefois, cette réforme ne fait pas l'unanimité dans sa mise en œuvre. Certaines propositions législatives en discussion, notamment au Sénat, inquiètent de nombreux professionnels du patrimoine. En particulier, le risque d'entraîner la suppression de l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France dans les abords des monuments historiques soulève de vives préoccupations. Cependant, plusieurs ABF alertent sur le danger d'un affaiblissement de la protection patrimoniale face à des décisions locales parfois éloignées des enjeux de préservation. Cette évolution donnerait davantage de pouvoir aux maires pour imposer leur propre règlement dans les zones sensibles, sans contrepoids expert indépendant. Pour les défenseurs du patrimoine, cela constituerait une rupture dans l'équilibre actuel entre développement local et sauvegarde du cadre de vie historique.

Il convient de nuancer cette inquiétude. Le risque de suppression de l'avis conforme de l'ABF n'est pas avéré au regard du cadre réglementaire actuel. En effet, il faut rappeler que le périmètre délimité des abords (PDA) est un outil juridique de protection du patrimoine, défini par arrêté préfectoral, qui remplace dans certains cas le périmètre automatique de 500 mètres autour d'un monument historique. Dans ces périmètres, l'ABF demeure compétent pour se prononcer sur les projets susceptibles d'affecter le caractère ou l'intérêt patrimonial des lieux, et son avis y reste conforme, c'est-à-dire juridiquement contraignant. Les documents d'urbanisme ou les règlements locaux peuvent fixer des prescriptions supplémentaires (matériaux, gabarits, insertion paysagère...), mais ne sauraient contredire ni neutraliser l'avis de l'ABF. En cas de contradiction, c'est bien cet avis conforme, inscrit dans le Code du patrimoine, qui prévaut sur le seul Code de l'urbanisme. Il en résulte que l'ABF reste, dans ce cadre, un garant essentiel de l'intérêt général, assurant l'équilibre entre conservation et développement.

Dans ce contexte, il est d'autant plus nécessaire de rappeler le rôle fondamental de l'ABF : non comme censeur, mais comme partenaire du projet, garant de la qualité architecturale et de la mémoire des lieux.

En Alsace, où le patrimoine bâti est exceptionnel, composé de maisons à « colombages », de toitures à forte pente et de matériaux traditionnels, l'intervention des ABF est d'autant plus essentielle. Imagine-t-on une place de village alsacienne, à proximité d'une église ou d'une fontaine, modifiée par une intervention brutale, inadaptée et non raisonnée ? L'intervention de l'ABF permet d'éviter ces dérives et de garantir une cohérence architecturale, un respect des ambiances, des matériaux et des gabarits

conscience architecturale, un respect des ambiances, des matériaux et des gabarits. C'est un gage de qualité, mais aussi de transmission. Car préserver le patrimoine, ce n'est pas figer, c'est accompagner son évolution dans le respect de son identité.

En conclusion, il est grand temps de surmonter cette peur de l'ABF. Oui, certains avis peuvent être difficiles à accepter. Oui, certains retours peuvent sembler sévères. Mais dans l'immense majorité des cas, l'ABF cherche à faire progresser le projet, à l'élever, et à protéger le bien commun qu'est notre cadre de vie. En tant qu'architecte, je dois accepter la critique, faire preuve d'humilité, de pédagogie et de capacité d'écoute. Les maîtres d'ouvrage et les porteurs de projet doivent également être ouverts à la critique, qui n'est pas nécessairement négative. Le dialogue ne supprime pas les désaccords, mais il permet de les transformer en compromis intelligents. C'est ainsi que l'on construit, ensemble, des projets durables, respectueux et inspirants.



Esquisse perspective

DU CHAMP À L'ASSIETTE



Le Tour des Fermes à Breuschwickersheim le 15 juin

La Ville de Strasbourg et l'Eurométropole organisent le dimanche 15 juin prochain le Tour des Fermes avec les communes de Breuschwickersheim, Achenheim, Kolbsheim et Osthoffen.

Dans le cadre de cet événement, **l'ASMA organise des visites guidées des corps de ferme de Breuschwickersheim. Départ des visites à 11h, 14h et 16h, à la ferme Schaub, située au n° 52, rue Principale.**

Ces visites seront menées en particulier par Jean Rapp, Marjolaine Imbs, architecte du Patrimoine, Frédéric Cueney et Cédric Lotz.

Un stand d'information de l'ASMA permettra d'accueillir les visiteurs, de répondre à leurs questions, et de leur donner tous conseils relatifs à la restauration et à la réhabilitation des maisons à colombages, aussi bien sur le plan technique que sur le plan financier, pour les aider en particulier à obtenir des subventions.

✓ Un mini-Stammtisch, en plein air, dans un corps de ferme !



À vélo ou à pied, choisissez votre circuit!

CIRCUIT Breuschwickersheim, Achenheim et Kolbsheim **14 km**

- EARL Steinbronn Breuschwickersheim
- Ferme Thibault DIEMER Kolbsheim
- Ferme Alain DIEMER Breuschwickersheim
- EARL Schaub Breuschwickersheim
- Ferme Pierre Bernhardt Breuschwickersheim
- Comptoir Agricole Breuschwickersheim
- Fermer HECKER & LIENHARD Achenheim
- Ferme Xavier KORDIAN Achenheim
- Ferme Thibault DIEMER Kolbsheim

CIRCUIT Osthoffen, Breuschwickersheim et Kolbsheim **15 km**

- Lieu dit Ruhsessel Osthoffen
- Ferme Alain DIEMER Breuschwickersheim
- EARL Schaub Breuschwickersheim
- Ferme Pierre Bernhardt Breuschwickersheim
- Comptoir Agricole Breuschwickersheim
- La Manufacture de légumes Breuschwickersheim
- EARL Steinbronn Breuschwickersheim
- Ferme Thibault DIEMER Kolbsheim

CIRCUIT Osthoffen, Breuschwickersheim, Achenheim et Kolbsheim **21 km**

- Lieu dit Ruhsessel Osthoffen
- Ferme Alain DIEMER Breuschwickersheim
- EARL Schaub Breuschwickersheim
- Ferme Pierre Bernhardt Breuschwickersheim
- Comptoir Agricole Breuschwickersheim
- Fermer HECKER & LIENHARD Achenheim
- Ferme Xavier KORDIAN Achenheim
- La Manufacture de légumes Breuschwickersheim
- EARL STEINBRONN Breuschwickersheim
- Ferme Thibault DIEMER Kolbsheim

Bienvenue sur les terres et les fermes de notre territoire!
Chambre d'agriculture Alsace, Bio en Grand Est, Ville et Eurémétropole de Strasbourg s'engagent ensemble en faveur de la transition agricole du territoire.

Notre ambition partagée :

- préserver des espaces agricoles et le renouvellement des générations pour garantir la capacité productive de notre territoire
- développer des pratiques et cultures durables et innovantes pour répondre au défi climatique, protéger la biodiversité et les ressources naturelles que sont l'eau, l'air et le sol,
- renforcer notre souveraineté alimentaire par le développement des circuits de proximité pour consolider l'économie agricole et garantir le revenu de nos agriculteurs,
- recréer le lien entre agriculteurs et citoyens/ consommateurs pour une meilleure compréhension mutuelle des besoins de chacun et une cohabitation harmonieuse.

Cette nouvelle édition du Tour des Fermes vous donne l'occasion de rencontrer nos agriculteurs. Ils la ponctuent notre paysage et nous fournissent des produits de qualité et de saison à savourer sans modération.

LE QUIZ

Tout au long du parcours, retrouvez dans les fermes des photos de l'exposition Luminance se déroulant au point  sur la carte. Répondez aux 11 QUESTIONS du quiz et GAGNEZ VOTRE CADEAU à retirer à l'un des points d'accueil!

À découvrir, à faire et à déguster à chaque étape, de 10h à 18h

1 Lieu dit Ruhsessel Osthoffen **POINT ACCUEIL STATION VÉLO**
Viticulture et apiculture
Animations: présentation de matériel agricole à travers un parcours dans les vignes, démonstration de passage de la vigne, dégustation de vins d'Alsace et crémant (1) (2) (3), information sur la filière apicole, dégustation de miel et vente de bougies, mini-ferme, tracteurs à pédales et tours à pétales (2) (3).
Restauration: poulet mariné, salades de pommes de terre et vertes, Bibi deshaas Alsace Lait, café et gâteaux
Vente sur site: vins, produits à base de miel et de propolis

3 EARL Schaub 52 rue principale, Breuschwickersheim **Polyculture**
Animations: exposition de matériel agricole, information sur l'eau de Strasbourg et les mesures de préservation de l'eau, informations et visites guidées du bâti agricole en partenariat avec l'Association de sauvegarde des maisons alsaciennes (ASMA) à 10h, 14h et 16h.
4 Ferme Pierre Bernhardt 12 rue principale, Breuschwickersheim **Maraiçage**
Animations: visites guidées des serres et parcelles à 10h30, 15h et 17h et découverte du distributeur de fruits et légumes.
Restauration: crêpes sucrées à la confiture maison, buvette
Vente à la ferme: fruits et légumes de la ferme.

6 Fermer HECKER & LIENHARD 64 rue du Hirschberg, Achenheim **Élevage et maraiçage**
Animations: visites guidées des serres à 10h30, 14h et 16h30, information sur l'étiquetage de viande Label rouge, sur les signes officiels de qualité, sur l'agriculture de conservation des sols, la filière apicole et présentation d'une ruche, exposition photos, « nature » de Mario Picard, démonstration de fabrication de farine, coin enfants avec des coloriage et des tracteurs à pédales.
- Information sur les mesures intensives de préservation du Grand Hamster d'Alsace et ateliers pédagogiques à la découverte de la biodiversité ?
Restauration: cuisses de poulet (label rouge), frites, salade de fruits, buvette, bar à jus de fruits, et tartes flambées
Vente à la ferme: légumes, miel

8 La Manufacture de légumes Woerthel, Breuschwickersheim **LA MANUFACTURE DE LÉGUMES**
Animation: explorez la Manufacture de légumes à travers un passage par son arrière-cour, découvrez son fonctionnement, son histoire et apprenez-en davantage sur ses partenaires locaux.
9 EARL Steinbronn Lieu-dit Woerthel, Breuschwickersheim **POINT ACCUEIL STATION VÉLO** **Polyculture**
Animation: information sur la culture de la pomme de terre, présentation de matériel agricole dont une moissonneuse batteuse, dégustation de frites, concours d'épluchage de pomme de terre, coin enfants avec un circuit de tracteur à pédales et coloriage, jeu concours.
Restauration: grillades, poêlée de gratin et lard fumé à partir de 12h, buvette, tartes flambées à partir de 17h.
Restauration assurée après 18h

2 Ferme Alain DIEMER 54 rue principale, Breuschwickersheim **Polyculture**
Animations: panorama d'information sur la culture de la betterave sucrière, coin enfants avec coloriage et tracteurs à pédales, information sur la biodiversité et le jardinage au naturel et balade découverte des plantes sauvages et champêtres à 11h et à 18h au départ du stand. Sur place, petit élevage personnel de pigeons et de copines dindes.
Restauration: café, gâteaux et buvette

5 Comptoir Agricole 19 rue principale, Breuschwickersheim **Comptoir agricole**
Animations: découvrez le Comptoir agricole, son activité et ses collaborations, et une exposition de tracteurs anciens.

7 Ferme Xavier KORDIAN 29 rue Marie Curie, Achenheim **Élevage de moutons**
Animation: information sur l'agriculture biologique et la filière bovine, présentation de ses races de moutons, démonstrations de tonte de moutons à 10h et chien de berger à 14h, causerie avec l'association Terre de Liens « Paysans pourquoi pas moi? », présentation de produits agricoles bio pour la préservation du grand Hamster d'Alsace et la biodiversité, tour en calèche, atelier de cuisine « slow food » et exposition de matériel agricole.
Restauration: grillades, frites et buvette
Vente à la ferme: légumes, viande, terrine, filet mignon fumé.

10 Ferme Thibault DIEMER Rue de Breuschwickersheim, Kolbsheim **Maraiçage et polyculture**
Animation: visites guidées des serres et parcelles à 10h, 14h et 16h et visites libres en dehors des horaires, information et jeux autour des auxiliaires de cultures, présentation des outils du maraîcher, sur la filière légumineuse, dégustation et ventes de produits, information sur les pratiques innovantes et durables pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
Restauration: tartines salées, sucrées et buvette
Vente à la ferme: fruits, légumes et légumineuses



SEMAINE DE LA CULTURE ET DE LA LANGUE ALSACIENNES

LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS DE QUATZENHEIM VOUS PROPOSENT

SEMAINE

de la culture et de la langue

alsaciennes

DU 17 AU 24
JUN 2025

E Wuch um's Elsäss

À QUATZENHEIM
Programme

- CONFÉRENCE : STOLPERSTEINE, UN PAVÉ DANS LA MARE
17 JUIN - 20 H
- INITIATION À LA DANSE ALSACIENNE
18 JUIN - 15 H
- E KEHR UM S DORF UFF ELSÄSSISCH EWWER UNSRI
ELSÄSSERHIESER
19 JUIN - 19 H
- MÛSIKFESCHT
21 JUIN - 18 H
- CULTE BILINGUE
22 JUIN - 10 H
- STÄMMTISCH
24 JUIN - 17 H



PROGRAMME COMPLET SUR :
[HTTPS://QUATZENHEIM.FR](https://quatzenheim.fr)

© Crédit photo : Catherine Theulin - Contrast Photography



QUATZENHEIM



E Kehr ums Dorf in Zwätzne (Tour des fermes en alsacien) à Quatzenheim le 19 juin

Dans le cadre de sa "Semaine de la culture et de la langue alsaciennes" - ***E Wuch um's Elsäss*** - la commune de Quatzenheim, dans le Kochersberg, organise le jeudi 19 juin

prochain, une soiree qui sera consacree a la decouverte des corps de ferme de ce village encore largement préservé.

Une visite, 100% uff elsässisch - en alsacien - sera animée par notre vice-président Denis Elbel, accompagné du 1er Adjoint Julien Riehl.

Le rendez-vous est donné à 19h devant le corps de ferme 's Bierels, l'ancien restaurant "Au Lion d'Or", situé au n°33 rue Principale.

La visite sera suivie d'un moment convivial offert par la commune.

Entrée libre.

PROGRAMME

E Wuch um's Elsäss



SEMAINE DE LA CULTURE ET DE LA LANGUE ALSACIENNES

17 JUIN - SALLE DES FÊTES

Conférence : Stolpersteine, un pavé dans la mare

20h : Christophe WOEHRLE, Président de l'association Stolpersteine France.

21h : moment convivial.

18 JUIN - SALLE DES FÊTES

Initiation à la danse alsacienne

15h : initiation avec le groupe folklorique.

16h : goûter par l'Association Culturelle.

Inscription préalable auprès de :
groupefolkloriquequatzenheim@gmail.com

19 JUIN - DORF ET SALLE DES FÊTES

E Kehr um s Dorf uff elsässisch ewwer unsri Elsässerhieser

19h : départ ferme s Bierels (33 rue Principale).
Intervenant : Denis ELBEL, Vice-président de l'Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne.

20h30 : moment convivial uff m Platze.

21 JUIN - SALLE DES FÊTES

Müsikfescht

18h : défilé en costume avec les groupes alsaciens (EDAL et Quatzenheim) et portugais « Saudades de Portugal ».

19h : apéro musical portugais.

20h : soirée musicale animée par DJ Juju.

Restauration : tartes flambées salées et sucrées.

22 JUIN - ÉGLISE

Culte bilingue

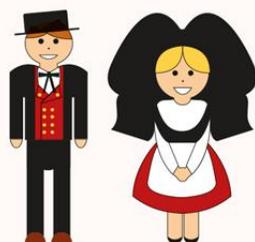
10h : culte musical bilingue avec chorale et musiciens, présence du groupe folklorique en costume du dimanche.

24 JUIN - PLÄTZEL

Stàmmtisch

17h : Stàmmtisch alsacien.

Restauration : salade mixte.





*Ferme 's Bierels à Quatzenheim - XVIIIe et XIXe siècle – Départ du circuit de visite - © Denis Elbel
Clé de voûte du portillon - 1742 - © Denis Elbel*



Ferme Freysz - Remarquable corps de logis du XVIIe siècle - © Philippe Freysz



Ancienne fenêtre Renaissance partiellement bûchée à la Révolution ! - © Denis Elbel

SUNDGAU

Journée annuelle de l'ASMA dimanche 15 juin

Une journée dans le
Sundgau



L'Assemblée Générale de l'ASMA se tiendra dimanche matin 15 juin à Dannemarie (68) - une invitation a été adressée à tous les adhérents de l'association. Rappelons que l'AG est réservée aux adhérents.

Toutefois, cette demi-journée s'inscrit dans le

1er Festival des Vieilles Bicoques

organisé par une jeune association de passionnés et dédié à la découverte du patrimoine du Sundgau

et **OUVERT À TOUS**

Programme :

Vendredi 13 juin

19h : Lancement du festival, présentation de l'association et du programme du week-end

19h05 : Introduction : "Les tuiles mécaniques sont aussi un patrimoine ignoré", par Christian Fuchs

19h30 : Conférence "L'industrie Gilardoni", par Patrick Madenspacher

Samedi 14 juin

18h : Visite de Dannemarie, par Marc Grodwohl

19h30 : Présentation de l'association et du programme du week-end

19h30 : Introduction : "Grandeur et servitude du rôle d'un élu dans la préservation du patrimoine bâti", par Alexandre Berbett, Maire de Dannemarie

20h : Conférence "Les Dannemariens et leurs demeures durant le siècle

des Lumières : apport des archives judiciaires" par Philippe Lacourt

Dimanche 15 juin

14h30 : visite de Dannemarie, par Marc Grodwohl et Christian Fuchs
(groupes 1&2)

14h30 : visite de Wolfersdorf, par Rémy Claden, Jérémie Viron et Antoine
Wendlinger (groupes 3&4)

15h15 : déplacement des groupes de Wolfersdorf et Dannemarie

15h30 : visite de Dannemarie, par Rémy Claden, Jérémie Viron et Antoine
Wendlinger (groupes 3&4)

15h30 : visite de Wolfersdorf, par Marc Grodwohl et Christian Fuchs
(groupes 1&2)

L'ASMA À VOS CÔTÉS

L'Annuaire des Professionnels du Bâti Ancien de l'ASMA

Un allié précieux pour vos projets !

Vous envisagez de restaurer ou réhabiliter votre maison alsacienne ? Bravo, l'ASMA est à vos côtés pour vous soutenir et vous apporter les conseils utiles !

Selon vous, quelle est la décision la plus importante de tout votre projet ? C'est le choix des professionnels qui travailleront sur votre chantier !

Quels critères pour bien choisir les professionnels de son projet ? Restaurer est un savoir-faire, travailler sur du bâti ancien nécessite des connaissances particulières, aussi nous vous conseillons de faire appel à des professionnels qui ont les compétences et l'expérience de la restauration, et non pas uniquement du neuf (ou rénovation).

👉 Pour vous aider, l'ASMA propose sur son site asma.fr un **Annuaire des professionnels du Bâti Ancien** :

Architectes, charpentiers, couvreurs, ébénistes, ferronniers, maçons, tailleurs de pierre, poêliers, spécialistes des enduits, de l'isolation naturelle, fabricants de chaux, de tuiles artisanales, ... : des professionnels et artisans locaux, connaissant le bâti alsacien, référencés pour leur savoir-faire dans la restauration de bâtis anciens, sur le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et en Moselle.

Notre site va continuer à s'enrichir au cours des prochains mois, pour vous apporter conseils et fiches techniques et ainsi vous aider à prendre soin et préserver votre maison alsacienne ! n'hésitez pas à venir naviguer régulièrement.



Aide et conseils

Annuaire des professionnels du bâti ancien

Pour vous accompagner dans vos projets, l'annuaire de l'ASMA vous indique des professionnels et artisans, référencés pour leur savoir-faire dans la restauration de bâtis anciens.



Architectes, Maîtres d'œuvre, Experts



Charpentiers / Couvreurs



Décapeurs / Sableurs



Ferronniers / Métalliers / Quincaillerie



Accès à l'Annuaire

L'ASMA EN LIGNE !

Versez votre cotisation 2025 en ligne sur asma.fr

Vous êtes nombreux à avoir déjà pensé à verser votre cotisation annuelle à l'Association depuis janvier.

👉 Pour verser votre cotisation, rendez-vous sur asma.fr, **CONNEXION ADHERENT**

- votre identifiant est votre adresse mail - lors de votre première connexion, vous pouvez créer votre mot de passe,
- une fois connecté, allez dans la Rubrique **Mes Adhésions**, puis **Renouveler**.
- vous pouvez payer directement en Carte Bancaire, ou choisir de payer par virement. Dès validation, le Reçu Fiscal vous est envoyé automatiquement.
- Vous avez une adhésion « Couple » ? Le renouvellement doit être saisi sur le compte de l'adhérent n°1 – l'adhésion de l'adhérent n°2 sera alors automatiquement renouvelée aussi.

Un souci, une question relative à votre adhésion ? contactez-nous sur gestion@asma.fr



ANNONCES

La rénovation énergétique de mon logement, c'est aussi mon affaire !

La Collectivité européenne d'Alsace propose d'accompagner les ménages désireux de « mettre les mains à la pâte » durant les travaux de rénovation de leur logement.

Vous avez une âme de « bricoleur », vous voulez diminuer les coûts de vos travaux de rénovation, entreprendre un projet de plus grande envergure (rénovation globale), utiliser des matériaux plus respectueux de l'environnement, ... Mais il vous manque l'essentiel : les bonnes pratiques ?! Que serez-vous en mesure de réaliser par vous-même, tout en assurant une rénovation énergétique de qualité, adaptée à votre bâti ? Quelles seront les aides financières possibles ?

Deux solutions s'offrent à vous :

1. Bénéficiaire d'un accompagnement et d'un encadrement technique sur chantier par un professionnel : c'est l'auto-rénovation accompagnée (ARA).

Ce dispositif expérimental déployé par la Collectivité européenne d'Alsace, s'inscrit dans le cadre du Service France Rénov et permet de bénéficier des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah) sous certaines conditions.

2. Des ateliers/conférences pédagogiques, réalisés par des professionnels du bâtiment et financés par la Collectivité européenne d'Alsace, sont proposés gratuitement aux habitants d'Alsace en collaboration avec Alter Alsace Énergies.

Ils vous permettront de découvrir les bonnes pratiques de la rénovation, comment choisir ses matériaux d'isolation, d'échanger avec des artisans sur vos projets, ...

Les prochains ateliers :

- 24/05 de 9h00 à 12h00 à Wolschwiller : Visite de chantier auto-construction en paille
- 04/06 de 18h30 à 20h30 à Hirtzfelden : Bien penser son projet de rénovation énergétique
- 13/06 à Thann/Cernay de 18h30 à 20h30 : Une maison saine qui respire
- 18/06 de 18h30 à 20h30 à Guebwiller : Comment isoler les murs de sa maison ?
- 21/06 à Colmar de 9h00 à 12h00 : Comment choisir et installer son chauffage ?
- 28/06 à Neuf-Brisach de 9h00 à 12h00 : Matériaux naturels, comment les choisir et les mettre en œuvre ?
- 03/07 à Thann/Cernay de 18h30 à 20h30 : Installer soi-même son chauffage ? Jusqu'où et comment ?
- 05/07 à Wettolsheim de 9h00 à 12h00 : Allier aménagement de bâti et performance thermique
- 12/07 à Wettolsheim de 9h00 à 12h00 : Les clés pour réussir l'étanchéité à l'air dans une rénovation thermique
- 19/07 à Masevaux de 9h00 à 12h00 : Visite d'une maison ancienne rénovée en matériaux écologiques, poêle à bois et chauffe-eau thermodynamique.

Le nombre de places étant limité, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire par téléphone au 03.89.50.06.20 ou par mail à l'adresse audrey.petit@alteralsace.org.





Nous soutenir

L'ASMA n'est composée que de bénévoles et ne reçoit pas de subventions.

Les carences de l'État en matière de protection et de valorisation de notre patrimoine sont importantes et pourtant, le bâti ancien est un élément fondamental pour relever les défis de notre temps.

Alors, pour nous permettre de continuer à vous offrir chaque jour une expertise bénévole et à défendre notre patrimoine commun, nous avons besoin de vous !

N'oubliez pas : l'adhésion et le don à l'ASMA sont déductibles fiscalement à hauteur de 66%.

J'adhère ou je fais un don à l'ASMA

Vous souhaitez réagir, contribuer, signaler ? Contactez-nous !

ASMA, BP 90032, 67270 Hochfelden - contact@asma.fr - 07 86 20 53 88

www.asma.fr



.....

PARTENAIRES

[Votre publicité dans nos publications ? C'est par ici.](#)

Décap'éco 67

Décapage par AÉROGOMMAGE et HYDROGOMMAGE
Techniques de gommage par projection en basse pression pour le
décapage de tous types de matériaux en respectant leurs surfaces



LE BOIS
Colombages, poutres et
plafonds, escalier, mobilier
divers



LE MÉTAL
Ferronneries, clôtures, portail,
carrosseries, jantes, pièces
mécaniques



LA PIERRE
naturelle ou reconstituée
Encadrement de fenêtres
et portes, sous-bassement,
monuments ou édifices

📍 1C rue des Acacias 67480 Auenheim Rountzenheim 📞 06 79 44 14 27
✉️ decapeco67@outlook.fr 🌐 www.decapeco67.com

Eco Sphère Habitat

12C Rue Schreiber 67450 Mundolsheim contact.
web@ecosphere-habitat.com
Tél : 03 88 69 39 35
www.ecosphere-habitat.com

Projection de béton de chanvre
Réalisation d'enduits à la chaux, pigments naturels



✉️ contact.web@ecosphere-habitat.com 📞 03 88 69 39 35 🌐 www.ecosphere-habitat.com

Ets BISCEGLIA & Cie

"Les murs de nos maisons sont comme la chair de nos corps, ils ont besoin d'être protégés par un épiderme, d'être beaux et de pouvoir respirer comme notre peau."

Ets BISCEGLIA & Cie, Enduits à la chaux



📍 11 rue de Brest 67100 Strasbourg ✉ info@bisceglia.fr ☎ 03 88 39 71 10 🌐 www.bisceglia.fr

Eco Matic

📍 14 rue de l'Industrie 67720 Hoerd ✉ chauffage@ecomatic.fr ☎ 09 54 46 02 79 🌐 www.ecomatic.fr

Menuiserie Pierre SEENE

Rénovation de fenêtres « à l'ancienne » en chêne massif.

Réalisations en tous points identiques aux modèles et caractéristiques d'origine, en associant les performances d'isolation d'aujourd'hui.



MENUISERIE
Pierre SEENE



Fenêtres fabriquées strictement à l'identique des existantes en aspect.
Épaisseur 68 mm. Double joint d'étanchéité. Double vitrage 6/20/4,
intercalaires blancs. Finition opaque Ral 9001.

☎ 03 88 70 79 00 📍 38, Place des Sapins 67330 Uttwiller 🌐 www.menuiserieeene.com

Victor Walter

Poêles en faïence de tradition



Victor WALTER
(Atelier SPENLEHAUER-SPIESS)
15, rue Pasteur - 68130 ZAESSINGUE
Tél. 03 89 40 78 27 - Port. 06 73 07 32 89
poeledetradition@outlook.fr www.poeledetradition.com

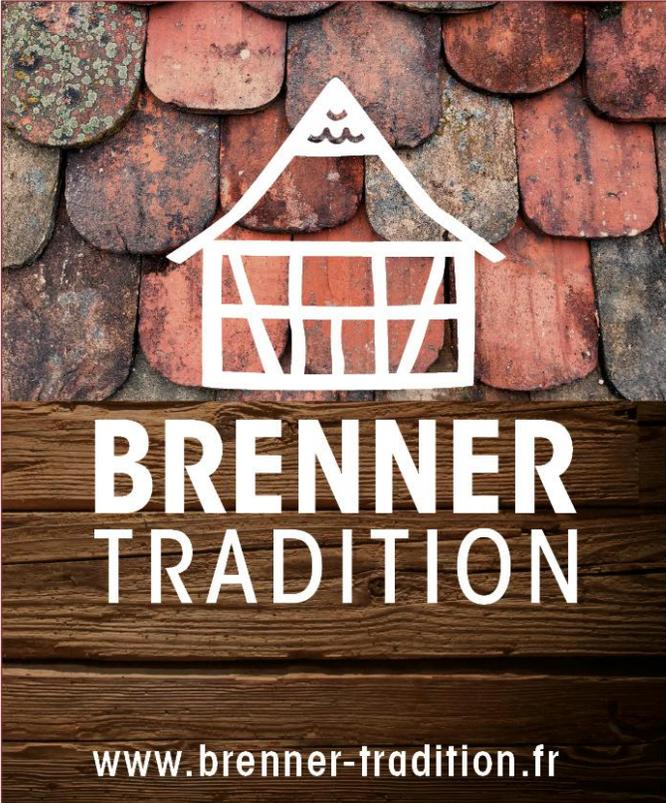
Fabrique de céramiques - Poêles de tradition - Fours à pain - Restauration de poêles anciens.

Respectant une démarche artisanale de qualité, d'authenticité et de respect de l'environnement. Une réalisation artisanale d'une des pièces maîtresse de nos demeures, mariage parfait de l'élégance et de la chaleur.

Patrimoine vivant et rayonnant!



✉ poeledetradition@outlook.fr ☎ 03 89 40 78 27 / 06 73 07 32 89 🌐 www.poeledetradition.com



**COLOMBAGES
CHARPENTE
COUVERTURE**
Construction
& Restauration

2A route de Schaffhouse
67270 Hochfelden

03 88 51 50 35

brenner@brenner-tradition.fr

**BRENNER
TRADITION**

www.brenner-tradition.fr

PEINTURES ECODURABLES

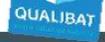
Nous sommes fiers d'avoir fait de notre spécialité la rénovation intérieure et extérieure de maisons alsaciennes afin de préserver le patrimoine bâti de notre belle région depuis de nombreuses années.



Enduit thermique chaux/chanvre, Enduit d'assainissement, Enduit à la chaux,
Badigeon à la chaux, Bitume de Judé, etc.

✉ peinturesecodurables@gmail.com ☎ 06 44 08 10 52 🌐 www.peinturesecodurables.com





Spécialisés dans la préservation du patrimoine Alsacien, nous sommes en mesure de répondre à l'ensemble de votre projet. De la restauration à la construction neuve.







- Charpente traditionnelle
- Couverture – Zinguerie
- Colombage en douglas, chêne neuf ou ancien
- Ornementation de toiture (Pfaffhüet, col de cygne, épis, girouette...)
- Isolation minérale



1 impasse de la rivière
67110 Gundershoffen



03 68 03 83 00



contact@l2cz67.fr



www.l2cz67.com

Eco'Gommage de l'Est



Sablage
Aérogommage
Hydrogommage

Bois
Pierre
Métal

Décapage – Rénovation - Nettoyage








contact@eco-gommage.fr



06 06 42 17 32



www.eco-gommage.fr



Appel à contribution 's Blättele et 's Blättel

Vous êtes adhérents à l'ASMA et vous souhaitez nous aider mais vous ne savez pas comment ? Vous avez quelque chose à raconter en rapport avec la sauvegarde de la maison alsacienne (l'histoire de votre maison, des photos de votre chantier, une découverte insolite dans votre village) ? **Contribuez au Blättele** (lettre d'information bimestrielle) **ou au Blättel** (revue annuelle) !

Envoyez votre article à contact@asma.fr !

Contributeurs au Blättele Mai 2025 : Bénédicte Liénard-Nuss, Denis Elbel, Élodie Heberlé, Simone de Butler, Pierre Schultz. Mise en page : Carole Mizrahi (effet-immédiat.com).
Directeur de publication : Jean-Marc Biry.

Cet email a été envoyé à denis@elbel.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

ASMA, BP 90032, 67270 Hochfelden

www.asma.fr